

Ecole maternelle Pierre Mesples  
71 rue de la Breauche  
45450 Fay-Aux-Loges  
Téléphone : 02 38 59 24 35  
Directrice : Madame Sylvie WEY

Le mardi 28 février 2017  
Aux membres du conseil d'école

Objet : compte rendu du conseil d'école du mardi 28 février 2017

Présents : Madame WEY, directrice, Mmes LEVASSORT, FOUQUET, LAURENT, FOUQUET-FRISTEAU, LEGUAY, HUET (remplaçante de Mme AUDIGUIER) enseignantes  
Représentants de la mairie : M GUYARD  
Représentants des parents d'élèves : Mr BOUGUENNEC, Mme GAUTHIER, Mme GAYET, Mme BARON, Mr ELOUAFI, Mme DEVIN-VICENTE DE DIOS, Mme JEGOU et Mr ARVARON  
Invités : Mme QUIVAUX, Mme MENARD (ATSEM)  
D.D.E.N. : Mme ANDRIVOT

La séance débute à 18h00.

#### Informations de la vie de l'école

- Prévisions des effectifs pour la rentrée 2017 : 38 PS MS 65 GS 46 pour un total provisoire de 149 élèves avec une moyenne de 24,83 par classe.
- Inscriptions au Pôle : en cours à la Mairie et à l'école maternelle (voir tableau d'affichage Mairie et école). Pour les élèves de GS, prendre un RDV auprès du directeur de l'élémentaire.
- PPMS : l'exercice a été effectué le mardi 7 février 2017, un panneau d'affichage est installé dans toutes les classes. Une information aux familles a été diffusée dans les cahiers de liaison.
- Bilan de la coopérative scolaire : Il reste 4300 euros au 28/02/2017  
Le recette pour les photographies est de 1466 euros et la recette pour les boules à neige est de 728 euros.
- Projets pédagogiques, sorties scolaires et spectacles

Un nouveau cahier de progrès a été mis en place par les enseignantes au sein de l'école (qui remplace le livret scolaire) pour les PS et les MS. Celui-ci servira sur toute la scolarité de l'école maternelle. Les GS ont conservé l'ancienne version pour cette année. A la fin de la grande section, un document spécifique reprenant toutes les compétences acquises sera transmis à l'école élémentaire. Ce cahier de progrès a été présenté aux familles lors des réunions de classes et des rendez-vous individuels.

Les classes de Madame LEVASSORT et Madame WEY ont présenté un film aux parents sur « une journée à l'école maternelle » le mardi 7 février 2017 de 17h30 à 19h45. Puis les cahiers de progrès ont été remis aux parents présents.

Pour les classes de Mmes HUET, FOUQUET, et FOUQUET-FRISTEAU un planning de rdv a été proposé aux familles.

Pour la classe de Mme LAURENT, celle-ci a proposé des rendez-vous aux familles qu'elle avait besoin de voir. Cependant l'enseignante est disponible pour recevoir les parents qui en font la demande.

L'école s'est inscrite pour la 2<sup>ième</sup> fois aux écoles fleuries, un jury passera au mois de juin. Les familles désirant assister aux résultats courant novembre pourront assister à la remise des prix.

L'école participera également au défi scientifique de la circonscription de Fleury sur le thème : la réalisation d'un jardin vertical. Chaque classe exposera les œuvres des enfants.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 23 juin (17h-19h30) deux réunions d'organisation seront prévues (les dates vous seront communiquées ultérieurement).

Un spectacle de Noël a été présenté à toute l'école maternelle « le Magicien des couleurs » le mardi 13 décembre 2016.

Une sortie est prévue pour les 3 classes de PS/GS au château de La Ferté St-Aubin le mardi 6 juin 2017.

Les 3 classes de PS et PS/MS se rendront toute une journée à La Loge Cognet courant juin (date à déterminer), le transport se fera en calèche pour les élèves.

Le mercredi 28 juin en fin de matinée, les classes de PS et PS/MS présenteront leur chorale et quelques danses devant les familles et le mercredi 5 juillet pour les 3 classes de PS/GS.

L'ADATEP interviendra le jeudi 2 mars à l'école maternelle pour sensibiliser les enfants aux règles de sécurité à bord d'un car.

- Prochain conseil : mardi 30 mai 2017
- Validation renouvellement PEDT  
La mairie demande un vote pour la reconduction de l'organisation des rythmes scolaires.  
Résultats : 6 abstentions des représentants des parents d'élèves élus, 3 avis favorables et 3 abstentions des enseignantes.  
La totalité des RPEE préfère passer un courrier dans les cahiers pour obtenir l'avis des familles.
- Validation par le conseil de l'occupation de la salle de motricité le samedi matin par l'association « Oxygène »  
La totalité du conseil d'école valide.

#### Informations équipements :

- Budget de fonctionnement :
  - 4500 euros alloués pour du matériel de classe pour l'année 2017 (mobilier , tapis...)
  - 41 euros par enfant, la subvention coop (3€) pour le spectacle de Noël (7€)(Pour 2017 – 2018 : ce sera 42 euros)  
Une enveloppe de 10000 euros est allouée pour l'aménagement des cours : en attente des devis.

#### Questions diverses des parents

- Y a-t-il de nouvelles actions prévues pour apporter des bénéfices à la coopérative scolaire ?

Réponse enseignantes :

1<sup>er</sup> projet : des boules à neige ont été proposées aux familles pour Noël pour la somme de 3 euros (prix d'achat 1,59)

Le 2<sup>ième</sup> projet : proposer des cabas et ou vente de tablier avec les dessins des enfants. Nous ferons une demande auprès des familles pour savoir si elles sont intéressées.

Le 3<sup>ième</sup> projet : vente de gâteaux par les PS/GS pendant 3 mardis (date à déterminer) pour participer à la sortie en car des 3 classes.

Une demande de participation à la mairie a été faite pour diffuser l'information sur le panneau numérique à l'entrée du bourg.

- Avez-vous suffisamment de parents pour la piscine ?  
Pour information : l'accès à la piscine coûte 6248 euros à la commune.  
Réponse enseignantes : il faut 4 parents pour chaque classe, à ce jour il en manque pour assurer les séances.

- Y a-t-il des améliorations concernant les mauvaises odeurs et le ménage

Réponse école : les odeurs sont toujours présentes. Pour le ménage, l'hygiène n'est pas satisfaisant certainement par manque d'heures. Nous avons constaté la présence d'une seule personne pour nettoyer toute l'école.

Mr BOUGUENNEC demande si la question du clapet anti-retour d'odeurs a été demandée au service technique. Mr GUYARD répond qu'il ne l'a pas encore demandé.

Mr ELOUAFI demande si des travaux plus importants ne peuvent pas être envisagés.

Réponse mairie : Un audit a été réalisé, il a été constaté un manque d'hygiène malgré les nombreuses réclamations inscrites dans le cahier de liaison avec la société de ménage. Un nouvel audit est prévu le 23 mars 2017.

- Questions à Mairie par les enseignantes : possibilité d'avoir la salle des fêtes pour le mercredi 28 juin ? (ainsi que pour les répétitions) et le mercredi 5 juillet.

Réponse mairie : Oui à condition que la salle ne soit pas occupée. Réponse ultérieurement.

- Changer la cabane du jardin  
Une cabane est prévue.

Question à mairie des RPEE : peut-on envisager de prévoir des panneaux de séparation entre les WC secteur 1 et 2 ?

Réponse : la demande devra être faite pour le budget 2018 .

Séance levée à 20h15

Présidente : Madame WEY

Secrétaires de séance : Mme LAURENT (enseignante) et Mme BARON (parent élu)